



Déclaration liminaire de la FSU CDEN du 30 janvier 2025

Madame la Secrétaire Générale,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

L'Ecole est à un point de bascule et traverse une crise profonde. La nouvelle Ministre de l'Education Nationale, la cinquième en un an, a surtout été la Première ministre de la réforme des retraites, une réforme injuste, très largement contestée, avec notamment une forte mobilisation du monde de l'Éducation nationale. Élisabeth Borne a fini par passer en force, à l'aide de l'article 49.3 de la Constitution, comme sur les budgets de ses différents gouvernements. Et la voilà maintenant rue de Grenelle ! Mais il ne pourra pas y avoir de 49.3 éducatif.

Le 5 décembre, les personnels de l'Éducation nationale ont répondu massivement à l'appel à la mobilisation dans la Fonction publique, notamment contre les mesures Kasbarian. Ils et elles ont aussi rappelé à cette occasion leur exigence de respect et leur fierté d'appartenir au service public. Le mépris, ça suffit !

Depuis Gabriel Attal, quatre ministres se sont succédés à la tête du ministère en imposant le "choc des savoirs" et en n'apportant aucune réponse sur les autres dossiers (revalorisation, attractivité, conditions de travail...).

Avec la profession, le SNES-FSU continue de demander que cette réforme soit abandonnée, c'est une réforme qui trie les élèves et dégrade fortement les conditions de travail des personnels.

Dans les établissements, la forte mobilisation contre le « Choc des savoirs » a fait reculer le gouvernement. Il abandonne les regroupements de niveau en 4^e et 3^e, faute de moyens nécessaires. Il abandonne le principe du DNB obligatoire pour entrer en Seconde générale, technologique et professionnelle et annonce l'extinction dans un an des Prépa-Secondes, ces classes de relégation.

La préparation de rentrée 2025 débute dans les collèges. Alors que le conseil d'État a annulé l'arrêté "collège" instaurant les regroupements de niveau, le ministère semble vouloir passer en force pour les maintenir en 6^{ème} et en 5^{ème}. Mais, à nouveau, c'est dans le flou le moins artistique qui soit que la rentrée 2025 se prépare. Après l'annonce par voie de presse de la suppression de la technologie en Sixième il y a deux ans, après le fiasco de la mise en place de la rentrée 2024 l'an dernier, on nous rejoue la même pièce. Pas de texte en vigueur ? Pas grave, on fait comme si. Quel mépris pour les personnels et les élèves, quel mépris pour l'Ecole.

Il faut faire respecter les instances dans les établissements, en particulier le plein exercice, dans les délais légaux et raisonnables, par le CA, de sa compétence de répartition de la dotation horaire sur la base de l'adoption d'une structure et d'un TRMD. L'urgence ne saurait servir de prétexte à l'administration pour priver les CA de leurs compétences et les représentant des personnels comme les personnels de leur droit de regard sur la répartition des moyens.

Concernant les DHG parisiennes, après 108 postes et 61 classes supprimés il y a deux ans, 78 etp et 58 classes en moins l'an dernier, c'est cette année privés de 99 etp et 43 divisions que les collèges publics vont devoir assurer leurs missions d'enseignement. Avec des effectifs toujours aussi chargés dans les classes puisque la baisse démographique s'accompagne d'une telle baisse des moyens.

Nous réitérons d'ailleurs notre demande de chiffres concernant l'enseignement privé. Quel est l'IPS des collèges privés parisiens ? Combien de postes et de classes sont supprimées dans le privé à la rentrée prochaine ? Et combien les années précédentes ? Quel est le montant des dotations dans ces établissements ? Il n'est pas admissible que les établissements publics supportent à eux seuls ou presque la baisse des moyens, alors même que le privé sabote d'années en années la mixité sociale et scolaire dans les collèges publics. Nous ne pouvons pas non plus admettre que vous nous promettiez ces chiffres, effectifs, dhg, sans jamais nous les transmettre.

La nouvelle baisse de dotation que subit notre académie, loin de simplement s'adapter à la démographie, va entraîner une dégradation des conditions d'études pour nombre d'élèves (hausse des effectifs, diminution de l'offre de formation) et en particulier pour les plus fragiles d'entre eux puisque les dotations concernant les ULIS et les UPE2A sont rabaissées.

Notre académie, comme toutes les grandes métropoles, est particulièrement concernée par l'accueil des migrant-es. Paris est une des principales interfaces de la France avec le monde. Notre ville s'est depuis longtemps nourrie de l'arrivée de population des pays étrangers. C'est l'une de ses richesses. Le rectorat de Paris a pu s'enorgueillir, à juste titre, d'accueillir les enfants non-francophones dans de meilleures conditions qu'ailleurs, en leur offrant un peu plus de moyens que ce que prévoyaient les textes officiels. Mais les restrictions budgétaires depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron ont entamé cette petite marge. Cette année, c'est le coup de grâce : les dotations seront strictement au minimum prévu nationalement. Les élèves en situation de handicap scolarisés en ULIS ne sont pas mieux lotis. Ils auront eux aussi moins d'heures de cours à la rentrée prochaine, alors qu'elles et ils ont souvent besoin de plus de temps pour leurs apprentissages. La scolarisation de toutes et tous subit donc la baisse continue de la DHG que le ministère octroie à l'académie et que cette dernière a fait le choix de faire porter notamment aux élèves qui en ont pourtant le plus besoin.

Pour finir, la FSU, aux côtés de RESF Paris, de la FCPE, des autres associations et organisations syndicales, soutient le collectif des Jeunes du Parc de Belleville qui occupe la Gaîté Lyrique et revendique le droit au logement. Les jeunes sont menacés d'être renvoyés dans la rue et exclus de la scolarité à laquelle ils ont droit, il y a urgence. Pas un jeune à la rue ! L'état doit prendre ses responsabilités et réquisitionner des bâtiments.

Nous vous remercions pour votre attention.